

EXPRESSION

N° 76



**JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !**

ÉDITO

Chères Clétiennes, chers clétiens,

En cette dernière occasion de l'année 2020 qui m'est donnée de m'adresser à vous, je tiens, avant toute chose, à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, remplies de joie et d'espérance.

Je sais que 2020 restera pour nous tous une année des plus particulière que nous avons eu à connaître. Au moment même où je vous écris, nous ne connaissons toujours pas la nature exacte d'un certain nombre de mesures gouvernementales à venir après les fêtes.

Mais il nous faut garder espoir et persévérance, croire en des jours meilleurs et agir dans cet objectif. Noël marque dans nos foyers une parenthèse au cœur de l'hiver. C'est un moment où la chaleur et le partage prennent tout leur sens. C'est également un moment où, malheureusement, l'isolement et la précarité se font plus douloureux. Nous nous devons d'y être particulièrement vigilant, une vigilance collective.

Comme vous avez pu et pourrez encore le constater, l'écoute et la proximité sont de toutes nos motivations, de toutes nos actions.

Pour nos seniors, nous n'avons malheureusement pas pu leur organiser le traditionnel repas de Noël, pour ne prendre aucun risque. Nous les aimons trop pour les mettre en danger. C'est un pincement au cœur pour eux comme pour nous. Alors, nous avons décidé d'affirmer autrement notre volonté permanente d'être toujours présents pour eux, d'autant plus en ces temps de fêtes perturbés : cette année, exceptionnellement, nous offrons à tous les seniors de plus de 65 ans inscrits au CCAS, sans distinction ou priorisation alphabétique, la possibilité de bénéficier d'un colis de Noël à l'occasion des fêtes de fin d'année.

La concertation a commencé avec les professionnels de la santé à travers deux rendez-vous en octobre et en novembre. L'objectif est de les associer à la réflexion afin de dresser un diagnostic partagé pour soutenir l'offre de soins au bénéfice des Clétiens.

La consultation des commerçants du marché communal a quant à elle abouti à la décision d'une ouverture de la nouvelle halle le 7 janvier prochain. Une très bonne nouvelle ! Avec nos commerçants de proximité, artisans, entrepreneurs, les échanges sont quotidiens et la concertation est légèrement décalée au début de l'année prochaine, en raison des difficultés liées à la situation sanitaire.



Nous avons mis en place plusieurs dispositifs pour les soutenir le mieux possible, les informer sur les aides et les accompagner dans la poursuite de leurs activités : collaboration avec SQY pour la carte interactive et l'application mobile Shop'in SQY, un ensemble d'information disponibles par un accès unique sur notre site internet, visibilité sur les réseaux sociaux, ... La municipalité s'est résolument engagée à leurs côtés.

Nous avons également lancé l'appel à candidature pour la création de Conseils de quartier. Associer les habitants à la démocratie locale, inciter à la participation citoyenne, faciliter les rencontres, les échanges, les aider à s'engager dans la vie de leurs quartiers, de leur ville : ce projet me tient à cœur et confirme l'un des engagements de notre équipe municipale en matière de concertation.

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, je formule les vœux que ces fêtes de fin d'année vous soient des moments de partage, de plaisir, l'occasion de vous éloigner des difficultés du quotidien. Nous devons envisager l'avenir avec sérénité : nous le pouvons en étant solidaires, ensemble.

Je vous dis à l'année prochaine et d'ici là, prenez bien soin de vous, de vos proches en respectant les gestes barrières !

Philippe Guiguen
Maire des Clayes-sous-Bois

DEVENIR MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER POUR PARTICIPER À LA DÉMOCRATIE LOCALE !



Nouvelles instances de participation citoyenne sur notre commune, les Conseils de quartier ont pour vocation de rapprocher les habitants des élus et des services de la ville en favorisant les échanges et le dialogue. Leur mise en œuvre résulte d'une volonté de la municipalité d'ouvrir des lieux de concertation, de consultation et de renforcer ainsi le rôle des habitants, parties prenantes de la démocratie de proximité.

► Participez à la démocratie locale !

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune, de votre quartier ?

Rejoignez l'un des 3 Conseils de quartier qui vont être créés début 2021 (Quartiers Centre, Ouest et Nord).

Pour déposer votre candidature, merci de faire part de votre motivation auprès de M. le Maire, **avant le 31 décembre 2020**, en indiquant bien les coordonnées pour vous joindre et le quartier concerné :

- > par voie postale : Mairie des Clayes-sous-Bois - Place Charles de Gaulle - 78340 Les Clayes-sous-Bois
- > ou par courriel à l'adresse : lesclayes@lesclayessousbois.fr

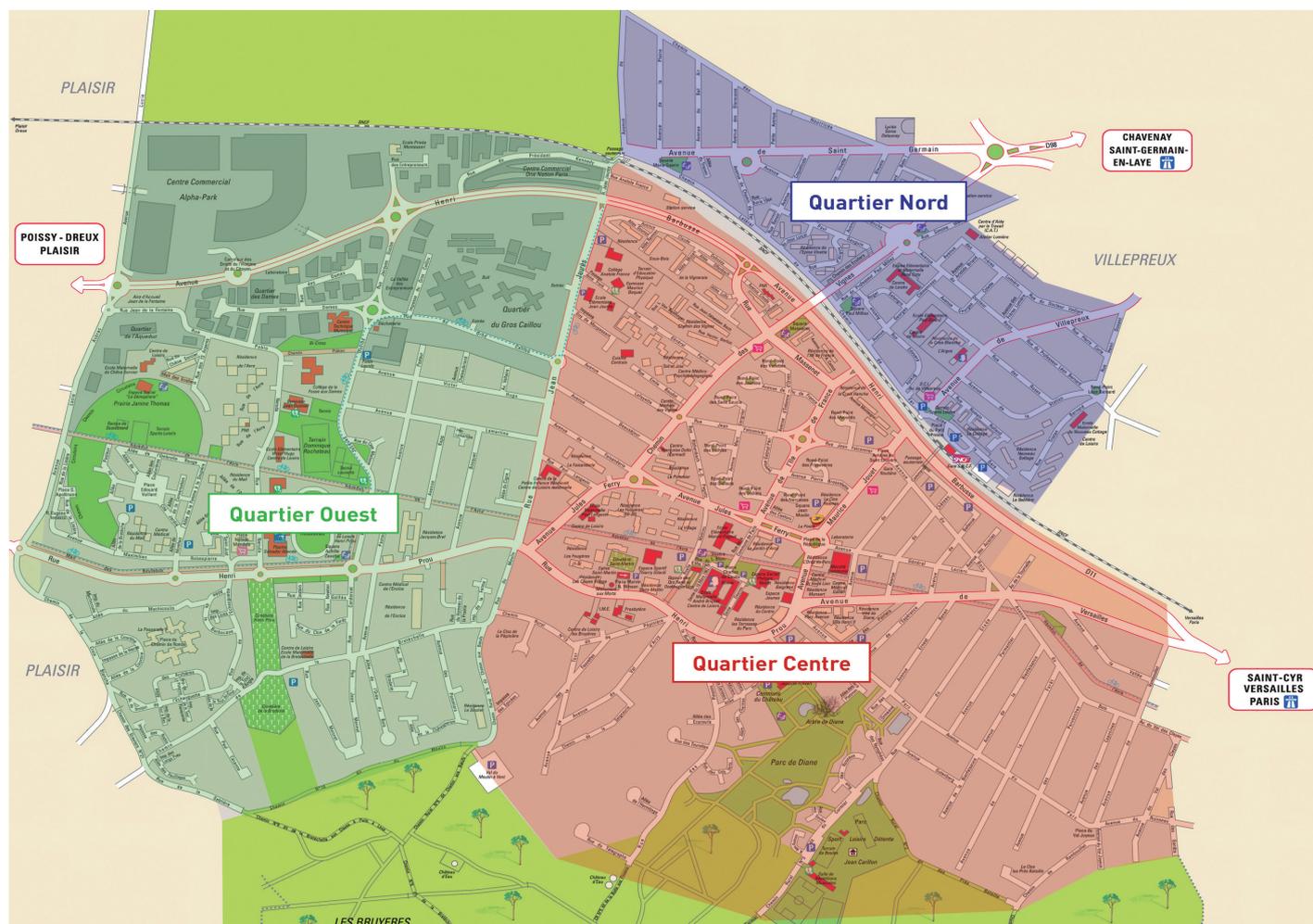
Les candidats, tirés au sort, rejoindront le collège des habitants d'ici la fin du mois de janvier 2021 à l'occasion d'une réunion d'installation des 3 Conseils de quartier.

► Qui peut devenir membre de mon Conseil de quartier ?

Pour être membre il faut avoir 18 ans, résider dans le quartier du ressort de compétence, ne pas être élu ou agent municipal.

Vous avez une question : lesclayes@lesclayessousbois.fr

Toutes les informations sur le site de la Ville : lesclayessousbois.fr



CRÉATION DES CONSEILS DE QUARTIER

UN ENGAGEMENT FORT POUR PLUS DE PROXIMITÉ

La création des Conseils de quartier est l'un des engagements phare de l'équipe municipale pendant la campagne. Le Maire, Philippe Guiguen, nous explique la philosophie du projet et les objectifs recherchés.

► **Expression :** Quelle est votre vision des futurs Conseils de quartier que vous créez ?

Philippe Guiguen :

« Notre conception des Conseils de quartier est qu'ils doivent être de véritables lieux d'apprentissage démocratique, de débats, d'écoute.

Nous entendons ainsi créer des instances privilégiées pour informer sur les actions municipales et un relais précieux des informations de proximité vers les décideurs locaux.

Les Conseils de quartier contribuent, à ce titre, au renforcement de la participation des Clétiens à la vie de leur commune afin qu'ils soient des acteurs du bien vivre ensemble.

Ces Conseils de quartier seront au nombre de trois, avec un élu référent par conseil :

- Quartier Centre,
- Quartier Ouest,
- Quartier Nord. »

► **Expression :** Quelles sont les missions que vous leur attribuez ?

Philippe Guiguen :

« Les Conseils de quartier peuvent faire des propositions, des suggestions et des vœux sur tous les sujets et aspects de la vie de leur quartier.

A ce titre, ils sont à la fois :

- une instance d'écoute, d'expression et de concertation,
- et une instance de projets pour l'organisation d'animations, le montage de projets d'intérêt col-

lectif ou d'actions d'amélioration du cadre de vie.

Des budgets participatifs seront alloués à chacun pour permettre la concrétisation des priorités qui se seront dégagées. »

► **Expression :** Comment ces Conseils seront-ils composés ?

Philippe Guiguen :

« Les Conseils de quartier seront constitués de trois collègues :

- **les membres de droit :** moi-même et un élu municipal référent pour chacun des trois quartiers, à savoir Anne Dalais pour le quartier Centre, César Silou pour le quartier Nord et Fabienne Vaugarny pour le quartier Ouest.

- **les représentants des habitants :** 6 membres par Conseil que je nomme, un membre proposé par chacune des listes politiques d'opposition siégeant au Conseil municipal et cinq membres tirés au sort après appel à candidature.

- **les personnes qualifiées :** elles peuvent être des agents municipaux ou des élus, invitées par le Maire ou l'élu référent pour participer aux échanges et apporter leurs connaissances techniques sur un sujet en débat au sein du Conseil de quartier.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés et de forces vives pour faire vivre cette démocratie locale et agir au bénéfice de chacun. C'est ainsi que nous contribuerons à une valeur qui nous est chère : le mieux vivre ensemble. »



Anne Dalais

1^{ère} adjointe

*Art, culture, évènementiel
Pilote des Conseils de quartier
Référente du Quartier Centre*



César Silou

*Conseiller municipal
Référent du Quartier Nord*



Fabienne Vaugarny

*Conseillère municipale
Référente du Quartier Ouest*

RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE PLACE À L'ÉCOUTE ET LA CONCERTATION

► LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS À L'HÔTEL DE VILLE



Conformément à ses engagements de proximité et d'écoute, le Maire, Philippe Guiguen, reçoit les Clétiennes et les Clétiens à l'occasion de permanences hebdomadaires les lundis de 17h à 19h30, depuis le 7 décembre 2020.

Par mesure de sécurité sanitaire, ces échanges privilégiés ont lieu sur rendez-vous en contactant la mairie au 01 30 79 38 25.

Au plaisir de vous y rencontrer, dans le respect des gestes barrières !

► CONCERTATION AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ RETOUR SUR LES DEUX PREMIERS RENDEZ-VOUS

Le Maire, Philippe Guiguen et son adjointe déléguée à la santé, à la prévention et au développement durable, Françoise Beaulieu, ont convié les professionnels de la santé, médecins et paramédicaux, à deux rendez-vous de concertation en octobre et novembre 2020.

La commune des Clayes-sous-Bois, comme un certain nombre de communes d'Île-de-France, subit une tension dans la couverture de soins sur son territoire. L'objectif est donc de les associer à la réflexion afin de dresser un diagnostic partagé pour accompagner et soutenir l'offre de soins, conformément aux engagements pris dans le cadre de la campagne des municipales.



Ce partenariat peut se concrétiser au travers d'actions spécifiques au bénéfice des Clétiennes et Clétiens, notamment, par l'étude de la création d'un Pôle de santé, une maison médicale pluridisciplinaire.

Plus globalement, les enjeux sanitaires et sociaux auxquels la Ville doit faire face, et plus particulièrement au travers de la crise sanitaire que nous subissons, imposent à l'équipe municipale de partager les objectifs et une ambition commune pour la population qui pourraient s'inscrire à l'avenir dans le cadre de l'élaboration d'un Plan Local de Santé (PLS).

► EN DIRECT AVEC LE MAIRE SAVE THE DATE : FACEBOOK LIVE EN JANVIER 2021

Prenez date : vous pourrez échanger avec le Maire sur les différentes thématiques qui touchent à votre vie quotidienne en vous connectant en direct au compte Facebook officiel de la Ville : facebook.com/LesClayes78



La date de ce live fera l'objet d'une communication très prochainement.

MEILLEURS VŒUX 2021 ALLOCATION DU MAIRE POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Philippe Guiguen vous présentera ses vœux pour la nouvelle année au cours d'une allocution, retransmise en différé sur le site internet et les réseaux sociaux officiels de la Ville.

Site internet : lesclayesousbois.fr

Facebook : facebook.com/LesClayes78

AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA GARE LES TRAVAUX TOUCHENT À LEUR FIN

La municipalité et la communauté d'agglomération de SQY ont revalorisé le parvis de la gare Villepreux-Les Clayes pour le rendre plus convivial et optimiser le partage de l'espace entre automobilistes, bus et piétons.

La phase des travaux de réaménagement du parvis de la gare est terminée. Elle a permis la création d'une place centrale, d'espaces verts, de cheminements et d'assises pour les piétons, d'une aire de cinq places de dépose-minute, d'une place réservée aux taxis et l'agrandissement du parvis afin de conforter la place des transports en commun.

► Juste une première phase

Ces travaux constituent une première étape dans une opération plus large de réaménagement du Pôle gare.

SQY a, en effet, lancé une étude sur un périmètre de 500 mètres autour de la gare comprenant la gare routière : augmentation de la capacité de

stationnement, requalification de la RD11, végétalisation, création de stationnement vélo, jalonement piéton...

Le diagnostic commandé par SQY est actuellement en cours de finalisation. Le contrat de pôle devrait être signé en 2021. Les travaux doivent ensuite s'étaler de 2022 à 2025.



Jean-Christophe Tual
Conseiller municipal
Mobilités douces

« Force est de constater, au regard des retours qui sont faits par les Clétiens, que l'initiative a été bien reçue et qu'il convient de la pérenniser ».

MOBILITÉS DOUCES PÉRENNISATION ET OPTIMISATION DE NOTRE PLAN VÉLO

L'expérimentation d'un Plan vélo a été mise en place par la municipalité en mai 2020, notamment pour inciter à la pratique du vélo dans un contexte de déconfinement nécessitant de limiter l'usage des transports en commun. L'expérience va se poursuivre en 2021.

L'équipe municipale a décidé que les 4 km d'itinéraires qui ont été créés - en complément des 2,5 km de pistes déjà existants sur la commune - à titre expérimental initialement jusqu'en décembre 2020, seront maintenus en 2021.

Seule la disposition permettant la circulation en double sens pour les vélos dans les voies à sens unique pour les automobilistes ne sera pas maintenue, pour des raisons de sécurité.

Pour la sécurisation, la vitesse est toujours limitée à 30 km/h dans ces zones.

Et pour confirmer sa volonté affirmée d'encourager les mobilités douces, la municipalité va investir prochainement pour déployer plus de mobiliers urbains de stationnement sécurisés dédiés aux vélos.





COLLECTE DES DÉCHETS TOUT CE QU'IL FAUT RETENIR POUR 2021

Le nouveau marché public unique pour la collecte des déchets des 12 communes de SQY entre en vigueur à compter du 4 janvier 2021. Ce qu'il faut savoir.

Collecte des ordures ménagères :

- le vendredi en zone pavillonnaire.
- 2 collectes par semaine, le mardi et le vendredi, pour les habitats collectifs.

Collecte des emballages et papiers :

- maintenue le jeudi.

Collecte en porte à porte des déchets verts :

- les mercredis des semaines paires (du 7 avril au 17 novembre 2021 inclus).

Les déchets verts doivent être présentés dans des sacs en papier compostables et les branchages en fagots ficelés d'un mètre de long et de 50 cm de diamètre maximum.

Collecte des sapins de Noël :

- mercredi 13 janvier 2021

Collecte des encombrants :

- pour les zones pavillonnaires : **sur rendez-vous** sur le site sqy.fr/dechets

Plus besoin d'attendre le jour de passage ou de stocker ses déchets encombrants chez soi !

- pour les zones d'habitats collectifs : le 1^{er} mercredi du mois

Qu'est-ce que les encombrants ?

Les encombrants sont des déchets volumineux et/ou lourds : 3m³ maximum et de moins de 2 mètres de long.

Ils doivent pouvoir être portés par deux personnes et ne pas gêner le passage en attendant la collecte.

SQY VOUS ACCOMPAGNE



Pour plus d'informations, composez directement le 0800 078 780 (appel gratuit), consultez le site internet sqy.fr/dechets ou adressez un mail à dechets@sqy.fr.

A compter de janvier 2021, vous pourrez bénéficier d'une information personnalisée grâce à une **nouvelle interface web sur sqy.fr** : en inscrivant votre adresse, vous recevrez en retour l'information de quel bac sortir et quel jour de la semaine.



JANVIER 2021 > SQY optimise et harmonise la collecte des déchets sur son territoire

- Gestion des déchets plus efficace
- Maîtrise des coûts

- Optimisation des circuits de collecte
- Réduction de l'impact sur l'environnement

COLLECTE > Ordures ménagères

1X PAR SEMAINE
Pour tous les usagers
En pavillon

2X PAR SEMAINE
Pour tous les usagers
En habitat collectif et pour les entreprises
Sauf grands collectifs du Bois de l'Étang à La Verrière, zones d'activité et résidence des Acacias à Coignières et résidence du Valibout à Plaisir 3x par semaine.

Pour vos restes de cuisine, plusieurs solutions existent : pensez au **compostage**
Demandez votre composteur sur sqy.fr/dechets

COLLECTE > Emballages et papiers

1X PAR SEMAINE
Pour tous les types d'habitats de SQY
Pavillons
Habitat Collectif
Entreprises

COLLECTE > Verre

Maintenance en apport volontaire
Pour Coignières, Clancourt, Guyencourt, Les Clayes-sous-Bois, Maucroix, Plaisir, Trappes et Villepreux partiellement.

1X PAR MOIS (en porte à porte)
Pour La Verrière, Magny-les-Hameaux, Monigny-le-Bretonneux, Villepreux et Voisins-le-Bretonneux.

Jour de fête, consommation inhabituelle ayez le réflexe : **échetterie** ou **point d'apport volontaire (PAV)** le plus proche de chez vous sur sqy.fr

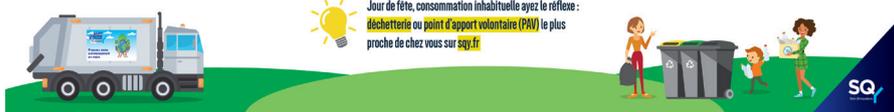
COLLECTE > Encombrants

SUR RENDEZ-VOUS
via l'interface Web sur sqy.fr
Pour le 01/01/2021

1X PAR MOIS En pavillon
En habitat collectif

Déchets verts TOUS LES 15 JOURS
du 1^{er} avril au 30 novembre (pour les pavillons et les rez-de-jardin privatifs en habitat collectif)

Réduisez vos déchets verts : broyez vos tailles et disposez d'un paillage maison. Pour la tonte de vos gazons, adoptez le mulching et pensez au compostage !



Dépôt en déchetterie

Tous les déchets non acceptés lors des collectes, à savoir :

- les souches, troncs d'arbres, la terre
- les produits toxiques ainsi que leurs contenants (pots et bidons vides ou contenant des produits phytosanitaires, des huiles, des peintures...)
- les gravats, les plâtres, les sanitaires
- les déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigérateurs, téléviseurs, machines à laver...)

Toutes les collectes seront maintenues les jours fériés, y compris le 1^{er} mai.

RÉDUISEZ VOS DÉCHETS GRÂCE AU COMPOSTAGE

Les biodéchets représentent, en moyenne, 150 kg par foyer et par an. La plupart de ces déchets - épluchures, restes de repas, fleurs fanées... - sont compostables.

En plus de réduire la quantité de déchets que vous proposez à la collecte pour être incinérés, ils vous donneront un adjuvant précieux pour vos plantations.



Déjà 1 600 composteurs ont été distribués par SQY. Alors venez rejoindre vous aussi la communauté du compostage, individuellement ou collectivement !

Pour réserver votre composteur : dechets@sqy.fr ou 0800 078 780

OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS POUR RÉDUIRE SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



Françoise Beaulieu

Adjointe au Maire

Santé, prévention, développement durable

Conseillère communautaire

« En tant qu'élu(e) de la Ville et Conseillère communautaire, je me dois de faire le relais des informations, de les rendre accessibles et compréhensibles par tous.

Car nous sommes là face à une optimisation du dispositif, qui tend notamment à réduire l'impact de la collecte des déchets sur l'environnement. Il faut juste que chacun comprenne bien les évolutions sur le quotidien dans ce domaine.

Pourquoi ces changements ?

En 2020, Saint-Quentin-en-Yvelines a lancé un nouveau marché de collecte des déchets. Ce marché concerne les 12 communes de la communauté d'agglomération.

L'objectif ?

Il a pour objectif principal de mettre en cohérence et ainsi d'optimiser l'ensemble des collectes afin de maîtriser les coûts et l'impact sur l'environnement.

Les conséquences ?

Quelques changements interviennent donc dans la collecte des différents déchets (dates, modes de collecte, etc.) tant pour les habitats pavillonnaires que collectifs.

Je mesure l'effort que nous imposons aux Clétiens et aux Saint-Quentinois : cela implique de prendre de nouvelles habitudes.

Les bonnes pratiques

J'en profite aussi pour rappeler que nous avons tous un rôle à jouer et que des règles simples de courtoisie et savoir-vivre doivent être assimilées.

Par exemple, pour le pavillonnaire, il faut respecter les jours de collecte, sortir son conteneur la veille au soir et surtout bien le rentrer, dès que possible après la collecte, de façon à ne pas entraver la libre circulation sur les trottoirs.

Il faut être conscient qu'être obligé de descendre sur la chaussée pour éviter un conteneur présente un risque pour la sécurité des passants et d'autant plus pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire du conteneur sera engagée. »



A votre écoute :
lesclayes@lesclayessousbois.fr

TOUS SOLIDAIRES

Restez informés : lesclayessousbois.fr



LA VILLE SOUTIENT SES COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ

Entretien avec Bertrand Coquard, Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, au logement et à la vie économique locale et Martine Amiot, Conseillère municipale déléguée au commerce local.



La volonté de l'équipe municipale est de proposer un véritable espace d'échanges entre les professionnels du territoire et la Ville ?

Bertrand Coquard :

« Exactement. Martine et moi sommes les interlocuteurs privilégiés des professionnels implantés aux Clayes-sous-Bois et plus spécifiquement les commerçants de proximité qui ont, encore plus en cette période exceptionnelle, besoin de notre soutien. Ils sont essentiels à la qualité de vie et à la dynamique dans tous les quartiers de notre commune, au rayonnement de notre territoire. »

Martine Amiot :

« Nous souhaitons leur dire que nous sommes présents à

leurs côtés, à leur écoute, à leur contact. Notre volonté est de les accompagner au mieux pour permettre le plein exercice de leurs activités. »

Quelles sont les initiatives que vous avez mises en place depuis la rentrée ?

Martine Amiot :

« Mettre à disposition des clients, des commerçants et des entrepreneurs, les informations sur les commerces ouverts et sur tous les dispositifs pour accompagner la vie économique, nous est tout de suite apparu comme une évidence et une mission d'urgence. »

Il était essentiel pour nous de faire quelque chose, dès les premiers jours du reconfinement, et d'adapter nos outils de communication pour faciliter un accès unique à un ensemble d'informations sur le site internet de la Ville. »

Bertrand Coquard :

« Et nous nous sommes pleinement associés à l'initiative de SQY d'une grande plate-forme

à la une



1 2

actualité



de commerce en ligne, une « Market Place », avec le lancement de l'application Shop'in SQY (cf. page 13).

Nous avons, depuis la rentrée, relancé une dynamique pour donner plus de visibilité aux nouveaux commerçants et entrepreneurs de notre commune dans le magazine municipal.

Sur les réseaux sociaux également : en complément des comptes Facebook et Twitter de la Ville, nous avons lancé en novembre un compte officiel sur LinkedIn, réseau social dédié aux professionnels.

Nos objectifs sont notamment de valoriser les acteurs locaux et de favoriser les échanges de bonnes pratiques en matière de développement économique. »

Martine Amiot et Bertrand Coquard :

« D'autres initiatives viendront et la concertation avec les acteurs économiques que nous allons mener nous aidera à leur faire voir le jour, au plus près de leurs attentes et de celles de leurs clients. »



AIDES ET SOUTIEN DE NOMBREUX DISPOSITIFS À VOTRE DISPOSITION !

La crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, la situation d'état d'urgence qui en découle, ont fortement fragilisé la vie économique et le commerce local de proximité. Vos élus, les pouvoirs publics, se mobilisent et mettent en œuvre de nouvelles solutions pour aider et accompagner les professionnels et entrepreneurs.

SQY

► LANCEMENT D'UN PLAN DE RELANCE



La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a voté cet été un plan de relance de 2 M€ en faveur des TPE/PME en articulant son aide essentiellement autour de deux dispositifs :

- le Fonds de résilience : solution de financement sous forme d'avance remboursable à taux zéro ;
- les prêts Initiative SQY : financement d'entreprises stratégiques pour le territoire.

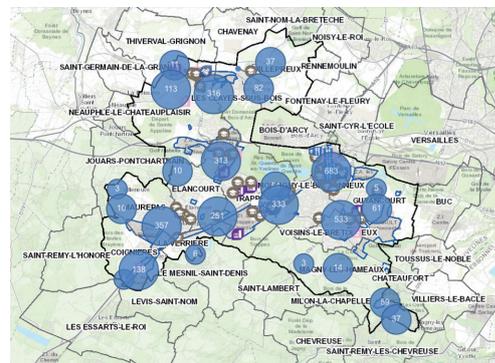
Pour en savoir plus : télécharger le Guide des aides sur sqy.fr > Actualités > Economie : des mesures d'urgences exceptionnelles.

Contacts : le numéro vert 0 801 900 555 ou deveco@sqy.fr

► ENTREPRENEURS ET COMMERÇANTS FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

A votre disposition pour vous inscrire et développer votre visibilité : la Carte interactive des commerces, le groupe Facebook « SQY soutient ses commerçants », très actif, et l'annuaire des entreprises de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Toutes les informations et les inscriptions sur sqy.fr / Espace Entreprises.



UNE APPLICATION POUR CONSOMMER LOCAL

► JE SOUTIENS LE COMMERCE LOCAL : JE TÉLÉCHARGE SHOP'IN SQY !



SQY innove pour soutenir ses commerçants. L'agglomération et les 12 communes de SQY créent la plateforme digitale « Shop'in SQY » pour les commerçants de proximité !

Cette application mobile offre aux commerçants une plateforme pour créer leur boutique en ligne.

Les consommateurs peuvent, quant à eux, avoir tous les commerçants dans leur poche et commander 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

Téléchargeable sur le Play store pour Android et l'App Store pour iPhone

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

► BÉNÉFICIEZ DU CHÈQUE NUMÉRIQUE



La Région Ile-de-France lance le Chèque numérique : son montant peut atteindre 1 500 euros.

Il est destiné à tous les commerçants et artisans indépendants d'Ile-de-France (même les artisans sans point de vente et non sédentaires) dès lors qu'ils ont moins de 10 salariés.

Pour en savoir plus sur le Chèque numérique : iledefrance.fr/cheque-numerique-pour-un-commerce-connecte et au 01 53 85 53 85.

La Région met également en place de nombreuses aides à destination des entreprises, dans le cadre de la crise sanitaire, mais aussi tout au long de l'année pour soutenir l'investissement, l'emploi, l'innovation, la formation...

Retrouvez l'ensemble des dispositifs régionaux sur iledefrance.fr



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

► LA CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE VOUS ACCOMPAGNE



La CCI propose des solutions pour poursuivre votre activité et préparer la sortie de crise : vente à distance, livraison, soutien à l'activité, ...

Pour aider les entrepreneurs et commerçants pendant la crise sanitaire et l'état d'urgence, découvrez plusieurs solutions digitales avec des offres préférentielles.

Toutes les informations sont disponibles sur entreprises.cci-paris-idf.fr > Urgence-commerçants et au 01 55 65 44 44

Proximité : le CIP des Yvelines

Vous pouvez également vous informer auprès du Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) des Yvelines si vous rencontrez des difficultés sur les solutions existantes et pour être orienté vers les acteurs de la prévention ou du traitement des difficultés.

Structure indépendante, le CIP Yvelines se positionne plutôt dans la période de prévention des difficultés d'une entreprise, lors du questionnement sur les mesures d'avenir à mettre en place.

Rendez-vous sur www.entreprises.cci-paris-idf.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

► L'ÉTAT S'ENGAGE

L'Etat a créé de nombreux dispositifs pour protéger, soutenir, redynamiser et numériser les moyennes et petites entreprises dans le plan en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants.

Et le Fonds de solidarité a évolué depuis le 1^{er} décembre 2020.

Tout savoir sur www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises



NOUVEAUX PROFESSIONNELS DES CLAYES-SOUS-BOIS

► Ouverture du Casino Avenue Jules Ferry

Votre superette d'alimentation générale Casino de l'Avenue Jules Ferry a ouvert ses portes le 13 décembre.



M. Choukri, le nouveau propriétaire : « Pendant les premiers mois, nous allons remettre le magasin à flot afin d'accueillir au mieux les clients. Et mon objectif est de procéder à des travaux l'été prochain pour un embellissement complet du magasin. »

Ouvert 7j/7. Livraison à domicile sur demande.

Les autres superettes sur la Ville :

- Casino, 13 Place Nelson Mandela
- Proxi Super, Chemin des Vignes
- Rapid'Market, 12 Avenue de Villepreux

► Nativare & Co

Confection d'articles de mode, d'accessoires et de linge de maison en tissu Wax, Kenté, Woodin... un beau métissage culturel !



Nativare & Co c'est une créatrice clétienne «passionnée» de couleurs et de textile, assistée de couturières indépendantes, soigneuses et aimant leur métier. «Mon

ambition en tant que Fondatrice de cette structure est d'enchanter votre univers intérieur et vestimentaire par une déclinaison d'articles de Mode et de Maison que je confectionne moi-même en partie.

Contact : 06 52 62 72 47
nativaretco@gmail.com
facebook.com/Nativaretco/
Site internet : nativaretco.com

Également installée sur la ville : Les Coutures de Ségo, couturière, 4 rue Galilée - Tél. : 06 28 04 13 10

► Vivre Tourisme et VTC

Jérôme Laurent vous propose ses services de transport de personnes. A votre disposition pour tous vos déplacements, qu'ils soient professionnels ou privés, rendez-vous médicaux... à quelques kilomètres de votre domicile ou sur toute la région !

Vivre Tourisme et VTC : 1 Allée de Montfort
Tél. : 06 16 21 51 83



Retrouvez également aux Clayes-sous-Bois : CBO Taxi - Blandin Christophe - 06 08 53 23 27 / Crépin Thomas - 06 62 31 74 34 - Dridi Habib - 06 43 48 86 58 / Gomes Carlos - 06 60 63 81 92 / Guivarch Gabriel - 06 07 35 86 69

► Florence Coiffure à domicile



Florence vous propose ses services de coiffeuse professionnelle à domicile : pour femmes, hommes et enfants, particuliers, EPHAD, hôpitaux...

Tél. : 06 64 64 30 88
flo.coiffure.massage@gmail.com

À votre service également : Morgane Coiff, coiffure à domicile 7j/7 : femme, homme, bébé, enfants et adolescents
Tél. : 06 68 20 59 36

► Axeo Services

Agence de service à la personne, Axeo Services vous propose des prestations comme le ménage, le repassage, le nettoyage de vitres, du jardinage ou du bricolage, la désinfection de locaux, le nettoyage haute pression des espaces extérieurs... pour les particuliers (50% de réduction d'impôt) et les professionnels.



Coordonnées : 11 Bis rue des Dames - 01 30 56 57 05
Site internet : axeoservices.fr

La Ville compte 2 autres agences de service à la personne :
- Les Clayes du Service - 06 12 78 80 54
lesclayesduservice@orange.fr
- Shiva - 28 rue Maurice Jouet - 01 82 83 44 40 / 07 57 17 76 03


**BUDGET PARTICIPATIF
ÉCOLOGIQUE**
**FAITES POUSSER VOS IDÉES
POUR L'ENVIRONNEMENT**

BUDGET PARTICIPATIF VOTEZ POUR VOTRE PROJET PRÉFÉRÉ



Île-de-France

La Région Île-de-France a lancé son premier budget participatif écologique et solidaire. Elle va allouer, sur 5 ans, 500 millions d'euros à des projets de préservation de l'environnement portés par les associations, les entreprises, les acteurs publics ou privés franciliens.

Un premier appel à projets en septembre a permis d'en retenir 473 grâce à 66 000 votes ! Ils se verront dotés de subventions pouvant aller jusqu'à 10 000 euros. Ils s'inscrivent dans 5 domaines :

- L'alimentation, la biodiversité et les espaces verts,
- Le vélo et les mobilités propres,
- La propreté, la prévention et la gestion des déchets, l'économie circulaire,
- Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique,
- La santé environnementale.

Une deuxième série de projets sera présentée aux votes en ligne en janvier 2021.

Chaque citoyen de plus de 15 ans, habitant, travaillant ou étudiant en Île-de-France, pourra élire son projet préféré sur le site de la Région : www.iledefrance.fr

La Région augmente également ses investissements en faveur de l'environnement avec une enveloppe de 10 milliards d'euros sur les 5 ans à venir.

SQY CUB ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET



Espace dédié à l'entrepreneuriat et à l'innovation, SQY Cub accompagne les professionnels saint-quentinois à toutes les étapes de leur aventure entrepreneuriale.

Vous avez un projet de création ? Bénéficiez, avec le dispositif Entrepreneur#Leader porté par la Région Île-de-France, d'un accompagnement individuel.

Dans un premier temps, les conseillers généralistes de SQY Cub vérifient la faisabilité de votre projet, puis les partenaires experts apportent leur éclairage sur des questions techniques (étude de marché, structure juridique, business plan...).

En partenariat avec IncubAlliance, l'incubation est un accompagnement pour passer de l'idée initiale à la consolidation et à la réalisation d'un projet structuré.

Vous accompagner

D'une durée de 6 à 24 mois, elle s'articule autour :

- d'un accompagnement collectif qui permet d'affiner sa proposition de valeur, de définir son modèle économique, de réaliser son business plan et d'appréhender les potentiels et les risques de son projet
- d'un accompagnement individuel pour mettre en œuvre le projet dans toutes ses dimensions : stratégique, opérationnelle, commerciale, humaine et financière.

Toutes les informations sont sur sqy.fr > Espace Entreprises



CORRESPONDANT DÉFENSE NOMINATION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENT POUR LA VILLE



Benoît Lefort, Conseiller municipal délégué aux Bâtiments, vient d'être nommé correspondant Défense de la commune des Clayes-sous-Bois.

Chaque commune a le pouvoir de désigner, parmi les membres de son Conseil municipal, un correspondant Défense qui est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour ce qui concerne les questions de Défense et le lien Armée-Nation.

Le correspondant Défense est le relais des informations relatives aux questions de Défense auprès du Conseil municipal et des habitants de sa commune en les orientant, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

Benoît Lefort est également chargé d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de Défense et de développer le lien Armée-Nation grâce à des actions menées sur la Ville.

La municipalité est également sensible au fait qu'il soit de sa responsabilité de valoriser le Devoir de mémoire, notamment auprès de la jeunesse, ainsi que les étapes du Parcours citoyenneté (Recensement - Enseignement de Défense - Journée Défense et Citoyenneté (JDC)) et les symboliques républicaines liées.

Vous souhaitez le contacter ? Adressez un mail à lesclayes@lesclayessousbois.fr

Toutes les informations sur le rôle du correspondant Défense sont sur www.lesclayessousbois.fr, rubrique « Le correspondant Défense »

Son rôle

Le correspondant Défense est le relais des informations relatives aux questions de Défense auprès du Conseil municipal et des habitants de sa commune en les orientant, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

TRADITIONNEL CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS 2021 RECEVEZ-LE DIRECTEMENT À LA MAISON !

Cette année, vos Sapeurs-Pompiers du Centre d'incendie et de secours de Villepreux – Les Clayes ne viendront pas sonner à votre porte pour vous proposer leur calendrier 2021, comme à l'habitude, à cause de la crise sanitaire, pour préserver la sécurité de chacun.

Vous y êtes attachés ? Ils ont pensé à tout !

Vous pouvez l'obtenir par voie postale, directement dans votre boîte aux lettres ! Et continuer ainsi à soutenir leurs actions sociales en faveur des Sapeurs-Pompiers, de leur famille et orphelins, et ainsi contribuer au bien-être et à la cohésion au sein du Centre de secours.

Ils proposent un système sécurisé de don en ligne ou d'envoi d'un chèque à la caserne, en échange de l'envoi postal du fameux calendrier 2021 :

- Envoi d'un chèque (montant libre) à l'adresse de la caserne : Centre d'incendie et de secours de Villepreux - Les Clayes-sous-Bois - 18 avenue du Lieutenant Maurice Hervé 78450 Villepreux
- Virement sécurisé via HelloAsso (pas de création de compte)

- Versement sécurisé via Paypal (compte nécessaire) : [paypal.me/amicale78450](https://www.paypal.me/amicale78450). Précisez un paiement « entre proches » et n'oubliez pas d'indiquer votre adresse postale dans les commentaires.

Tous les liens et les informations utiles sont sur www.lesclayessousbois.fr, rubrique « Actualités »

Merci de votre soutien et de votre générosité envers ceux qui combattent au quotidien pour votre sécurité !



ACTUALITÉS

NOUVELLE HALLE DU MARCHÉ COMMUNAL OUVERTURE LE 7 JANVIER 2021 !

Les commerçants du marché communal des Clayes-sous-Bois auront le plaisir de vous accueillir au sein de la nouvelle halle à compter du jeudi 7 janvier 2021.

Venez découvrir ce nouvel équipement municipal qualitatif, moderne, plus accessible pour retrouver vos commerçants habituels dans un environnement lumineux et convivial !

Quant aux commerçants en extérieur, ils continueront à vous accueillir avenue Maurice Jouet le dimanche matin en attendant la fin des travaux sur les espaces extérieurs.



PÈRE NOËL IL INSTALLE SA BOÎTE AUX LETTRES AUX CLAYES-SOUS-BOIS !



Les jeunes Clétiennes et Clétiens ont eu la chance de pouvoir adresser directement leurs messages au Père Noël. A l'occasion des fêtes de fin d'année, il a fait installer sa boîte aux lettres au sein de la forêt de sapins, juste devant l'Hôtel de ville.

Date limite : jusqu'au 14 décembre, pour que le Père Noël puisse avoir le temps de répondre à chaque enfant d'ici la fin des festivités.

Et preuve que ses lutins et lui-même ont eu un sacré travail devant eux : près de 200 lettres lui sont parvenues !

REGISTRE ANNUEL « PLAN GRAND FROID » LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) INVITE AUX INSCRIPTIONS

Le CCAS des Clayes-sous-Bois s'inscrit dans le Plan hivernal national en mettant à votre disposition un registre visant à recenser les personnes fragiles et isolées.

Il permet d'assurer une veille saisonnière auprès de ces personnes face aux problématiques qu'elles peuvent rencontrer. Si une alerte est déclenchée, en cas de froid exceptionnel, les inscrits sont direc-

tement informés de l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Vous êtes concerné(e) par cette démarche ? Vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées dans votre voisinage ? Vous pouvez vous rendre au CCAS, à l'Hôtel de Ville, ou le contacter au 01 30 79 39 39.

CARNET

NAISSANCES

- MEITE Vameke

- SOOSAY TOONAH Inaya

MARIAGES

- CHAÏB Mohamed et BERBARI Nesrine

- DUBRANNA Damien et PIETTRE Claire-Marie

- LELEUX Guillaume et DAVY Caroline

DÉCÈS

- TELLIER Jean

Les publications dans le carnet se font sur demande auprès de l'Etat civil.

GROUPE MAJORITAIRE

Les échanges lors du Conseil municipal du 30 novembre et les déclarations qui s'en sont suivies nous donnent preuves désormais, s'il en fallait, des postures dans lesquelles veulent s'installer nos groupes d'opposition : dogmatisme, contre-vérité, récupération politique et démagogie à défaut du débat démocratique constructif que mérite nos concitoyens.

Tout à l'inverse, nous entendons dépasser les fausses polémiques, poursuivre le cheminement du mandat qui, nous, a été confié et en être dignes. Plutôt que d'attiser les divisions, les temps actuels nous imposent, plus que jamais, d'être responsables et d'agir dans l'intérêt général.

Et nous agissons, pour la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie.

A titre d'exemple récent, l'instauration d'un périmètre de sauvegarde sur le secteur dit « Centre Bourg élargi » ainsi que le lancement de la demande de révision du Plan Local d'Urbanisme auprès de SQY témoignent, par l'action, de notre volonté première : le mieux vivre ensemble.

Selon notre conception, cela passe inévitablement par des processus de concertations. Plusieurs ont d'ores et déjà été engagés. La révision du PLU amènera également à l'expression de chacun à travers les nécessaires enquêtes publiques et les échanges avec les habitants pour construire, ensemble, le paysage urbanistique de notre commune pour les années à venir.

Nous voulons et nous affirmons la transparence : nous dépassons les intentions, nos actions parlent et parlerons pour nous. Nous sommes à votre écoute et nous vous informons grâce à l'optimisation des moyens de communication mis en place.

Quoi qu'il soit dit, aucune attaque ne nous détournera de notre ligne directrice, de notre volonté de continuer à vous rendre compte des avancées des projets menés, en tous domaines, au bénéfice des Clétiennes et des Clétiens. La proximité est une condition essentielle pour nous permettre de répondre aux plus près des attentes légitimes de nos concitoyens. N'est-ce pas avant tout ce que chacun est en droit d'attendre de ses élus ?

GROUPE D'OPPOSITION « UN AUTRE PROJET POUR LES CLAYES-SOUS-BOIS »

A l'occasion de la diffusion d'un reportage dans « Complément d'enquête » sur France 2, nous avons découvert que des salariés du groupe ATOS implanté sur notre commune, ont contracté un gliome cérébrale (pouvant être cancérigènes). L'implantation d'antennes-relais proches du site interroge. Entre 2015 et 2019, 7 cas ont été recensés au sein de l'entreprise et 10 autres cas sur notre bassin de vie. Nous avons proposé lors du dernier conseil municipal, le vote d'un vœu pour qu'une enquête sanitaire soit diligentée, ces 3 antennes étant localisées à proximité d'habitations, écoles, collèges, entreprises et zones commerciales. Nous demandons aussi, par ce vœu, l'ouverture d'un débat mené par des experts, relatif aux possibles installations d'antennes 5G sur notre territoire.

A notre surprise la majorité n'a pas souhaité voter cette demande de transparence. En matière de santé publique rien ne doit être caché à nos concitoyens.

Concernant la construction de la halle du marché., une nouvelle rallonge a été adoptée par la majorité. L'ouvrage n'est pas terminé et nous en sommes aujourd'hui à 4,8 M€, contre 2,5 M€ annoncés au départ !

Le Plan local d'urbanisme (PLU) va être révisé. Nous vous invitons à participer à son élaboration dès le lancement des réunions publiques. Nous pensons que les objectifs principaux de ce nouveau PLU doivent reposer sur le rajeunissement de notre population, la maîtrise de notre urbanisme et la préservation de notre cadre de vie, l'instauration

de mesures en faveur de la transition écologique et la diversification du tissu économique de la commune.

Enfin, des comités de quartiers vont être créés sur la commune. Sur les 45 membres qui composeront ces comités, seuls 15 Clétiens seront tirés au sort. Les autres seront proposés par le Maire (18) ou par les groupes minoritaires (6). Etre acteur de sa ville, de son quartier, ne se décrète pas sur CV. La proposition de tirage au sort de tous les membres, gage d'indépendance, nous ayant été refusée, nous demandons donc que les 3 membres que nous devons désigner soient, eux aussi, tirés au sort.

Nicolas HUE, Dalila DRIFF, Mathieu SEVAL, Dominique DUPUIS, Gérard LEVY, Marcile DAVID

GROUPE D'OPPOSITION « LES CLAYES-SOUS-BOIS C'EST VOUS »

Depuis six mois, l'équipe municipale est au travail. Un très grand effort a été fait sur la communication, sur les réseaux sociaux notamment et dans la presse locale, pour faire la publicité des activités du maire. Mais tout cet affichage ne répond pas à des questions que les Clétiennes et les Clétiens se posent et qui ne trouvent aucune autre réponse que le mépris ou le silence (à choisir, on préférerait le silence).

Les résidents de l'avenue de la forêt n'ont aucune réponse quant au chantier qui se déroule au bout de leur rue et qui leur vaut des dizaines de poids lourds chaque jour, passant à vive allure devant chez eux. Aucune réponse sur les mesures mises en œuvre par la municipalité pour stopper un projet qui

pouvait l'être, ne respectant pas l'environnement.

Ceux de l'avenue de Villepreux n'ont aucune réponse quant aux mesures prises pour assurer leur tranquillité et leur sécurité alors même que les travaux du parvis de la gare se terminent et que rien ne s'est amélioré pour eux, bien au contraire.

Les résidents de l'Avre, eux, ont vu le maire et son adjoint apparaître après une démarche que nous avons engagée auprès de LOGIREP sur les conditions de vie indignes qu'ils subissent depuis des années dans leur logement et dans leur quartier, puis disparaître sans rien annoncer, ni compte-rendu de visite, ni mesure prise par la commune, ni surveillance accrue des travaux.

Les usagers et les commerçants du marché, eux, ne veulent plus entendre ce mot « travaux ». Ils ont été trop longtemps pris pour des imbéciles, chacun payant des sommes inattendues annoncées à la dernière minute, chaque retard d'ouverture annoncé étant le dernier, promis juré. Plus d'un million d'euros et un an de retard plus tard, le marché est désormais annoncé pour l'an prochain.

Mais tout cela, ce n'est pas leur faute, « ils viennent d'arriver », c'est la faute à pas de chance, aux promoteurs, au gouvernement. Ils ont axé leur campagne sur la compétence et l'expérience. Faites leur confiance !



La Halle
des Clayes

**Ouverture de votre
nouvelle halle de marché**

Jeudi 7 janvier 2021
De 8 heures à 13 heures